

Demande de dérogation mineure relative au remplacement d'une enseigne commerciale sur le lot 4 848 455, sis au 5 rue
Principale Sud



Document accompagnant l'avis public de consultation.

Principale Sud

Localisation:

Zone: C-03

Secteur de PIIA: NOYAU VILLAGEOIS

Valeur patrimoniale: -



Nature de la demande:

- Dans le cadre d'une demande de permis d'aménagement d'une enseigne commerciale.
- Autoriser une hauteur de mur de 7.77 mètres au lieu de 4 mètres prescrit dans le règlement de zonage.



Front View



Isometric View

Nature de la demande:

5, Principale Sud





CONSIDÉRANT les principaux critères de décisions suivants devant guider la décision d'accorder ou non une dérogation mineure :

La refuser est de nature à causer un préjudice au requérant;

L'accorder porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Travaux exécutés de bonne foi;

Respecter les objectifs du plan d'urbanisme (LAU, art 145.2);

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement projeté de l'enseigne est en respect des caractéristiques architecturales du bâtiment;

IL EST RÉSOLU DE RECOMMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'APPROUVER la demande de dérogation mineure relative au remplacement d'une enseigne commerciale sur le lot 4 848 455, sis au 5 rue Principale Sud .